Image not found or type unknown

Regularisation après 5 ans de consommation d'eau

Par **Kiwee33**, le **28/02/2017** à **21:27**

Bonjour
J'ai aménagé en 2012 dans ma maison et la société suez eau après m'avoir eu au téléphone donnant la composition de mon foyer ma mis comme échéance 15euros par mois. Et je donne régulièrement par téléphone le relevé de mon compteur en leur avoir déjà indiqué qu'il faudrait maugmente mes mensualités. Je n'ai jamais eu de facture depuis 2012 me demandant une régulation financière. Et la je viens de recevoir une facture de 4000 euros qui est le rattrapage depuis 2012 suite au passage d'un technicien qui a relevé mon compteur. Dois je payer cette facture? Merci de votre réponse

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés